

FICHE DE SECURITE

1. Identification du produit / origine et firme.

1.1 Identificateur de produit

Code produit	CL00.1160
Nom du produit	Potassium hydroxyde, pastilles t.p.
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119487136-33
No. CAS	1310-58-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche technique de sécurité.

1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Corrosion cutanée, H314

Toxicité aiguë, Oral, Catégorie 4, H302

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1, H290

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce Section, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger :

Mentions de danger:

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence:

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P311

EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIDOTAGE ou un médecin.

Etiquetage réduit
Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Danger :

Mentions de danger:

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P280

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P301 + P330 + P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P309 + P310

EN CAS d'exposition ou de malaise: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIDOTAGE ou un médecin.

3. Composition / Informations des composants.

3.1 Substance

No. CAS	1310-58-3
No.-C	215-181-3
No.-Index	019-002-00-8
Formule	KOH

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Potassium hydroxyde, pastilles t.p.	1310-58-3	85+% KOH	Skin Corr. (H314) Acute Tox. (oral) 4 (H302) Met. Corr. 1 (H290)

Composant	Numéro Reach
Potassium hydroxyde, pastilles t.p.	01-2119487136-33

Pour le texte complet des phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

3.2 Mélange

4. Mesures de premiers soins.

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Placer à l'air libre, demander l'avis d'un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire d'eau (maximal deux verres), ne pas provoquer le vomissement (danger de perforation!). Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes aigus et retardés sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures anti-incendie.

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

Moyens d'extinction inappropriés

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

5.4 Information supplémentaire

Pas d'information disponible

6. Mesures de précaution en cas d'accident.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhaler les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.
Equipe de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser une protection de la peau, des mains et des yeux.
Précautions voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Bien fermé dans un endroit sec.
Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

8. Protection d'exposition - Protection individuelle.

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

Mesures de protection individuelle

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance.

Protections respiratoires

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Protection oculaire

Nécessaire(s).

Protection des mains

Nécessaire(s).

Protection corporelle

Nécessaire(s).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout.

9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme:

Couleur: Incolore

Odeur: Inodore

Changements d'état physique

Point de fusion: 360°C

Point d'ébullition: 1320°C

Point d'éclair:	-
Température d'autoinflammation:	-
Poids moléculaire:	56.11 g/mol
Densité:	2,04 g/cm3
Valeur pH:	pH > 13 (50 g/l H2O sol.)
Solubilité dans l'eau:	1100 g/l
Limites d'explosivité:	

9.2 Autres données

Pas d'information disponible.

10. Stabilité et réactivité.

10.1 Réactivité

Voir section 10.3

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit fortement aux acides.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible.

11. Informations toxicologiques.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LD50 orl. rat 273 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation
Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Pas d'information disponible.

Irritation de la peau
Pas d'information disponible.

Irritation des yeux
Pas d'information disponible.

Sensibilisation
Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Pas d'information disponible.

Cancérogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction
Pas d'information disponible.

Tératogénicité
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Pas d'information disponible.

Danger par aspiration
Pas d'information disponible.

11.2 Information supplémentaire

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

12. Informations écologiques.

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

14. Indications de transport .

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU

UN 1813

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Potassium hydroxide, solid

14.3 Classe

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangereux pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

oui

Code de restriction en tunnels

(E)

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU

UN 1813

14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Potassium hydroxide, solid
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1813
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Potassium hydroxide, solid
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	-
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

15. Informations légales.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

16. Autres informations.

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Exposure scenario 1 (Industrial use)

1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

- SU 3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- SU 9 Fabrication de substances chimiques fines
- SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

- PC19 Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15) 24.
- PC21 Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

- PROC 1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou

	les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC 2	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC 3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC 4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC 5	Mélange dans des processus par lots
PROC 8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26
PROC 8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC 9	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 1	Fabrication de la substance
ERC 2	Formulation dans un mélange
ERC 4	Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC 6a	Utilisation d'un intermédiaire
ERC 6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures

Exposure scenario 2 (Professional use)

1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)

Secteurs d'utilisation finale

SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
------	--

Catégorie de produit chimique

PC21	Substances chimiques de laboratoire
------	-------------------------------------

Catégories de processus

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC 2	Formulation dans un mélange
ERC 6a	Utilisation d'un intermédiaire
ERC 6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures